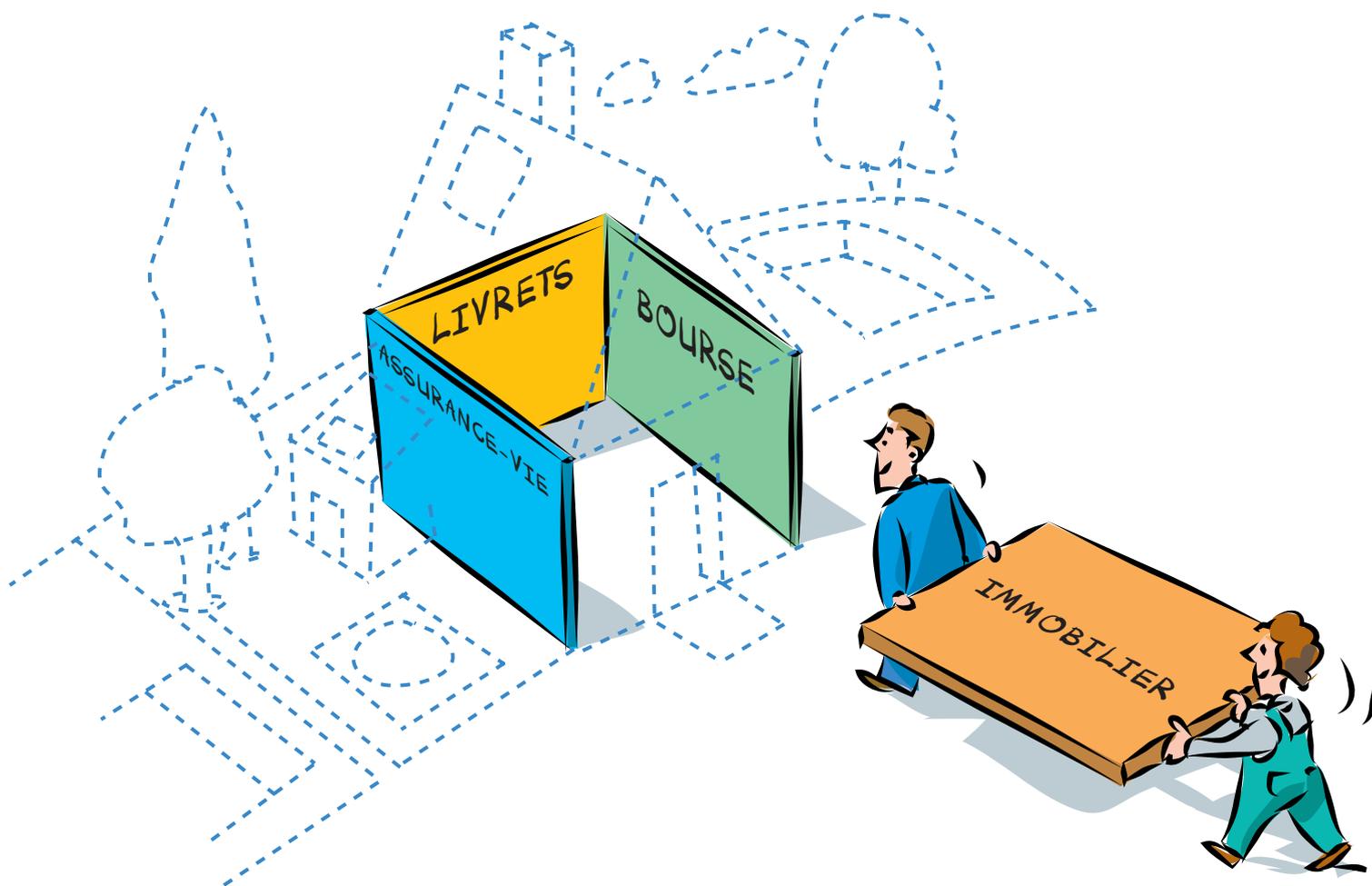




« Epargnez pendant que vous le pouvez ; le soleil du matin ne dure pas tout le jour. Le gain est incertain et passager ; mais la dépense sera toujours continue et certaine. »
Benjamin Franklin

L'épargne et les placements



Epargne ou consommation ?	2
Comment épargner ?	3
Quel placement choisir ?	4



Épargne ou consommation ?

L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée immédiatement.

Indispensable, elle contribue à protéger et à aider les ménages tout au long de leur « cycle de vie ». La France est traditionnellement l'un des pays qui épargne le plus en Europe (avec l'Allemagne et la Suède). Au cours de ces dernières années, les ménages ont maintenu un taux d'épargne élevé, entre 13 et 15% des revenus disponibles. Mais la récente crise sanitaire a encore dopé les comportements de prévoyance (autour de 21% de revenu non consommé en 2020 et 2021).

De la vertu de l'épargne

Les philosophes de l'Antiquité louaient déjà les mérites de la juste mesure, de la prévoyance et de l'épargne. Mais il faudra attendre le XVIII^e siècle, pour que l'épargne s'impose comme valeur économique et sociale.

L'invention au XIX^e siècle du « **livret d'épargne** », support simple et pédagogique, met à la portée du plus grand nombre, y compris les femmes, alors incapables juridiquement, et les enfants, un moyen idéal pour se constituer une épargne de précaution.

Mais, c'est au cours de la période qui a suivi la 2^e guerre mondiale, appelée aussi « Trente glorieuses » du fait de son dynamisme économique, qu'ont été posées les **bases de l'épargne moderne** : les banques, devenues incontournables pour la quasi-totalité des transactions financières, ont multiplié leurs offres commerciales. Dans le même temps, le recours au crédit s'est envolé.

L'apprentissage de l'épargne et la maîtrise des principaux mécanismes financiers restent plus que jamais indispensables, pour relever les nombreux défis auxquels notre société est confrontée : accompagner les périodes de transition familiales ou professionnelles, répondre aux défis du vieillissement et permettre aux personnes fragilisées par des accidents de la vie de se remettre sur de bons rails.

La pédagogie de l'argent est alors l'une des étapes essentielles pour informer, former et préparer l'avenir.

Traditionnellement, on distingue l'**épargne financière** (PEL, assurance-vie, Livret A...) de l'**épargne non financière** (immobilier).

* Pourquoi épargner ?

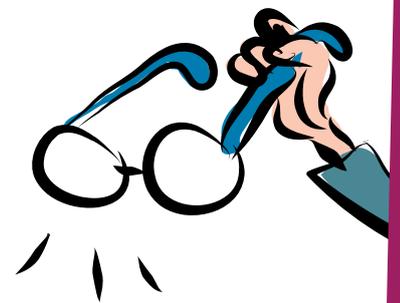
Les motifs sont divers et varient selon les individus, que ce soit pour prévoir des échéances comme les impôts, les cotisations d'assurance..., parer à tout imprévu ou encore financer une dépense ou un projet, comme le remplacement de son véhicule ou des vacances. Epargner c'est également **s'assurer une protection financière** en cas de chômage, d'arrêt temporaire ou permanent de travail, ou de décès du conjoint.

Du point de vue de l'économie nationale et de l'intérêt général, l'épargne, surtout de long terme, doit être encouragée. **Elle permet aux entreprises de disposer de ressources stables** pour financer leurs investissements, favorables à leur croissance et à leur compétitivité. L'épargne participe également **au financement des projets collectifs** (Etat, collectivités locales) et soutient les initiatives solidaires.

* Les placements sur les livrets sont-ils en sécurité ?

Les dépôts effectués sur les comptes courants ou compte chèques, les comptes sur livrets (livrets bancaires...), les plans d'épargne (PEL...) bénéficient de la garantie publique du Fonds de garantie des dépôts **pour un montant plafonné à 100 000 € par client et par banque.**

Pour plus de détails : www.garantiedesdepots.fr.



À savoir

- L'épargnant standard n'existe pas ! Au-delà des grandes tendances de la relation « à l'argent, à l'épargne et au patrimoine », il existe une diversité des attitudes individuelles : l'économe, le stratège, le surfeur...
- Le placement idéal, c'est celui qui répond à vos besoins et à vos préférences d'investissement. Il est donc nécessaire de les définir précisément...

Comment épargner ?

- > C'est d'abord **mettre de l'argent de côté**, selon ses moyens du moment (retrées d'argent et primes exceptionnelles...), par versement ponctuels ou réguliers sur un compte d'épargne (Livret A, livret jeune, LDDS, LEP,...), afin de se constituer une épargne de précaution.
- > C'est ensuite **programmer une épargne**, en versant régulièrement une somme sur un plan d'épargne logement, un contrat d'assurance-vie, un plan d'épargne en actions... Cette épargne régulière c'est aussi pour les salariés, au sein des entreprises, les Plans d'Epargne Entreprise (PEE) qui recueillent participation, intéressement et versements volontaires. Ce capital constitue la première pierre indispensable à un achat immobilier, un projet professionnel...
- > C'est enfin **bâtir une épargne retraite** en utilisant les supports appropriés : Plan Epargne Retraite, assurance-vie, mais aussi achat de logement en vue de la location, Plan d'Epargne en Actions, ...

Le réflexe épargne, au coup par coup ou régulier, constitue le meilleur apprentissage, dès le plus jeune âge, à la gestion, indispensable, de son budget !



Préparation d'achats importants : logement, projet professionnel

Epargne du ménage

Epargne de précaution :
coup dur, dépenses
certaines (impôts,...)

Epargne spécifique
afin de compléter
la retraite

Quel placement choisir ?

- > Choisir un support d'épargne, c'est opter pour une durée de placement et un niveau de risque.
- > On distingue 4 grandes familles de placements :

	Les produits associés à ces familles	Principales caractéristiques	Niveau de sécurité	Performance long terme ⁽¹⁾	Durée de placement recommandée ⁽¹⁾
Les placements de trésorerie	Les livrets, les comptes à terme,...	Simple et sans frais	****	**	Court terme
Les obligations	Les contrats d'assurance-vie (fonds en euros) ; SICAV et Fonds Communs de Placement obligataires	En relation avec les taux d'intérêt à long terme et la notation des emprunteurs	***	***	Moyen à long terme
Les actions	Titres de sociétés cotés en bourse ; SICAV et Fonds Communs de Placement en actions	Placements « volatils » : fortes variations à la hausse et à la baisse	**	**** <i>(sauf entrée lorsque les cours sont au plus haut)</i>	Long terme
L'immobilier	Achat en direct ou parts de Sociétés Civiles	<ul style="list-style-type: none"> > Chaque bien est unique : nécessité de bien choisir son investissement > Achat à crédit possible 	***	**** <i>pour la résidence principale</i> *** <i>pour l'immobilier loué</i>	Long terme

(1) Le court terme = moins de 2 ans, moyen terme = 2 à 10 ans, long terme = plus de 10 ans
Retrouvez les principales caractéristiques des produits d'épargne mentionnés ci-dessus sur le site internet de Finances & Pédagogie www.finances-pedagogie.fr

Quelles recommandations pour bien épargner ?

- > N'hésitez pas à **demandez des explications** afin de bien comprendre avant de vous décider.
- > **Les documents publicitaires sont insuffisants** pour connaître un produit. Prenez connaissance des caractéristiques précises du produit ou de l'opération financière de la société cotée en bourse.
- > **Lisez attentivement les contrats** qui vous sont proposés avant de les signer et notamment la partie relative aux conditions tarifaires.
- > Soyez attentif à **la durée du placement recommandée**. Renseignez-vous sur les **conditions et les délais du retrait par anticipation** ou des rachats.
- > **Diversifiez vos investissements** afin de répartir le risque entre vos différents placements. Veillez à conserver une part disponible de votre épargne. Faites préciser par écrit le type de risque que vous acceptez et celui que vous refusez.
- > **Méfiez-vous des placements promettant des rendements importants, rapides et sans risque !** Il n'y a pas de possibilité de gain important sans prise de risque élevée. Les produits associant rendements extraordinaires et sécurité absolue n'existent pas.
- > Si vous avez une question sur les produits financiers ou la Bourse, vous pouvez vous adresser à l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org

Finances & Pédagogie :
association loi de 1901,
soutenue par les Caisses d'Épargne
5, rue Masseran - 75007 Paris
Tél. : 01 58 40 43 68
www.finances-pedagogie.fr



**FINANCES
& PÉDAGOGIE**

Amener chacun à mieux maîtriser l'argent